



Droit à l'école des enfants handicapés

L'inscription de droit, des enfants handicapés dans les écoles, voilà bien un « scoop » de rentrée susceptible de jeter le trouble... Avancée historique, ou simple déni des réalités ? Chez les parents et les acteurs sociaux, cela ne manquera pas de raviver enthousiasme et désarroi. Car derrière l'annonce, tellement d'oublis !

Et oui, si pour les médias ou l'opinion publique, elle semble constituer un changement consistant, les parents et les professionnels savent bien que l'inscription en tant que telle ne résout jamais grand-chose ; au pire ce genre d'annonce va contribuer à dégrader encore le climat des relations entre parents d'enfants en difficulté et enseignants ; ce serait l'objectif recherché, on ne s'y serait pas pris autrement !

Qu'est-ce qu'une inscription, en effet ? Combien d'enfants inscrits et en grande partie déscolarisés qui attendent que des places se libèrent dans des établissements spécialisés ?

Combien de familles découvrent avec ahurissement que ce que l'école appelle « intégration », ressemble le plus souvent à un cache-sexe dérisoire : ici, on va proposer à une maman débordée par un enfant trop difficile un accueil à l'école... de deux demi-journées par semaine, à charge pour elle de réaliser les accompagnements ; tant pis pour son emploi, tant pis pour sa vie privée aussi, elle va tout simplement devoir compenser, elle qui n'est pas professionnelle, les insuffisances des institutions.

Le mot est lâché et il est terrible « prise en charge » ; les enfants en difficulté, en situation d'handicap, sont désormais destinataires perpétuels de cette terrible expression. Or, la prise en charge, c'est cela : du fragile, du provisoire, du palliatif, du pis aller, du « en attendant que », et le tout en usant jusqu'à la corde l'équilibre personnel, social et professionnel des

parents et en multipliant encore les ruptures pour les enfants concernés.

Ce qui est insupportable une fois de plus, c'est que pas un mot n'est dit sur la situation catastrophique du secteur de la psychiatrie infantile, sinistré depuis de longues années et qui n'est plus en mesure de répondre à la souffrance des familles. Combien d'attente pour une psychothérapie, un accueil en groupe, et... pour une place en hôpital de jour, au point que nombre d'enfants grandissent sans jamais pouvoir bénéficier de mesures adaptées à leur âge ?

Hier comme aujourd'hui, ce n'est pas d'inscription mais d'accueil dont les enfants, tous les enfants ont besoin dans leur vie ; l'école d'aujourd'hui produit encore et encore trop de rejets, de situations d'échec vécues douloureusement par les enfants et les familles, et secrète toujours de l'inadaptation, faute de se réformer en profondeur et à l'intérieur.

Il faut établir une école « de tous les enfant » qui doit rompre avec la logique de l'échec, des apprentissages productivistes, et permettre à chacun, y compris aux enfants en situation d'handicap, d'y trouver place avec l'aide d'une véritable équipe pluridisciplinaire, et en prenant le temps qu'il leur faut pour grandir ensemble.

Ce que nous apprennent, les enfants, rejetés, marginalisés, en situation d'handicap, c'est bien ceci : l'école, telle qu'elle est aujourd'hui n'est pas seulement excluante pour ces derniers, elle est tout simplement inadaptée y compris pour le plus grand nombre.

Trouver de la place pour « ceux qui sont dehors » permettrait aussi à ceux qui sont dedans d'y souffrir moins.

Laurent Ott